



MINUSCA

CONFERENCE DE PRESSE HEBDOMADAIRE DE LA MINUSCA
Mercredi, 14 avril 2021

Textes

- Vladimir MONTEIRO, porte-parole de la MINUSCA
- Major Ibrahim ATIKOU, porte-parole de la Force
- Commissaire Serge Ntolo MINKO, porte-parole de la Police

PORTE-PAROLE DE LA MINUSCA

● La MINUSCA réaffirme son engagement à travailler ensemble avec le Gouvernement centrafricain et tous les partenaires, sur la base de la confiance mutuelle, afin de poursuivre et consolider les nombreux acquis notamment dans la protection des populations, la restauration de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire et le soutien multiforme aux Forces de défense et de sécurité, dans le cadre de la Réforme du secteur de sécurité. Nous continuerons à appuyer le Gouvernement et le peuple dans leurs efforts inlassables vers la stabilité, la réconciliation nationale et la paix, conformément au mandat à nous confié par le Conseil de sécurité des Nations unies et dans le respect de la souveraineté de l'Etat centrafricain.

Concernant les points de vue exprimés dans les récentes interviews du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies, Mankeur Ndiaye, la MINUSCA regrette l'incompréhension suscitée et rappelle que, comme le Gouvernement et les partenaires internationaux, l'objectif de la MINUSCA est de coopérer avec tout le monde pour parvenir à une solution politique durable à la crise, dans le contexte de la revitalisation de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine (APPR-RCA), initié par le Gouvernement centrafricain avec le soutien des partenaires internationaux.

La MINUSCA souligne que les points de vue exprimés par le Représentant spécial convergent avec ceux du Gouvernement et de la communauté internationale quant aux principes de rejet de tout dialogue avec la CPC, de toute négociation en dehors de la République Centrafricaine (RCA), de reddition de comptes et de lutte contre l'impunité y compris l'arrestation de tous les criminels, et l'inclusivité des processus politiques et de paix, qui doivent être la plus large possible pour générer l'impact souhaité sur la stabilité et la sécurité durables en RCA.

Ainsi, dans une déclaration attribuable à son porte-parole, le 3 février 2021, le Secrétaire général « exhorte les autorités centrafricaines à entamer un véritable dialogue politique inclusif avec l'opposition politique et les groupes armés qui ont renoncé à la violence dans le but de désamorcer les tensions et revitaliser le processus de paix. ». De même, à l'issue d'un entretien vidéoconférence avec le Président de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadéra, le 2 mars 2021, le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, l'Ambassadeur Smaïl Chergui, le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique

centrale (CEEAC), l'Ambassadeur Gilberto Da Piedade Veríssimo, le Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix, et le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, soulignent dans un communiqué « l'urgente nécessité de relancer le processus de paix et de réconciliation » et encouragent toutes les parties prenantes - les autorités, les groupes armés, les forces vives, les femmes et les jeunes - « à se réengager dans le processus de paix, en privilégiant le dialogue », afin de trouver des solutions politiques durables à la crise centrafricaine.

La MINUSCA rappelle que c'est au Gouvernement et au peuple centrafricains de décider souverainement de la voie à suivre et s'y engager. Elle réitère son engagement à leur apporter le soutien requis dans la limite de son mandat et de ses moyens ainsi que les principes directeurs relatifs aux opérations de maintien de la paix, y compris le respect des droits de l'homme et du droit international humanitaire par toutes les forces présentes en RCA. Elle rappelle d'ailleurs les encouragements du Représentant spécial et de la communauté internationale au Président de la République à l'annonce d'un dialogue républicain.

Concernant les groupes armés qui n'ont pas renoncé à la violence contre la population, les acteurs humanitaires, les institutions de l'Etat et les casques bleus, la MINUSCA continuera à maintenir une posture robuste, conformément au mandat dont l'objectif stratégique est de réduire leur présence et leur menace. Par ailleurs, la MINUSCA plaide pour l'adoption de sanctions contre ceux qui violent l'APPR-RCA, conformément à l'article 35, et rappelle que deux leaders de groupes armés signataires (Abdoulaye Miskine et Sidiki Abass) avaient été inscrits sur la liste des sanctions du Conseil de sécurité.

La MINUSCA estime que ses points de vue ne doivent pas être considérés comme des actes d'hostilité envers le Gouvernement et le peuple Centrafricains. De ce fait, elle a pris bonne note des opinions exprimées à la suite de ces interviews qui rentrent dans le cadre du débat contradictoire nécessaire dans toute société démocratique. Pour autant, elle appelle à la sérénité et précise que rien ne justifie les discours hostiles et la stigmatisation du personnel de la MINUSCA, des partenaires et de tout autre acteur national comme international.

- Le système des Nations unies en République centrafricaine a reçu ce mardi 13 avril des doses de vaccins AstraZeneca, dans le cadre du démarrage prochain d'une campagne de vaccination contre la COVID-19 de son personnel. La réception des vaccins à l'aéroport de Bangui Mpoko s'est faite en présence du Ministre de la Santé, Dr Pierre Somse et la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies, Coordonnatrice Humanitaire, Coordinatrice Résidente, Denise Brown.

La campagne des Nations Unies répond à l'obligation de protection de l'ONU vis-à-vis de ses personnels des agences, fonds, programmes et mission, mais aussi à renforcer leurs capacités à poursuivre l'exécution de leurs mandats au profit des communautés qu'ils servent. Tous les membres du personnel de l'ONU militaires et civils, nationaux et internationaux et les personnes à leur charge (âgés de plus de 18 ans) en RCA peuvent recevoir la vaccination COVID-19.

Le déploiement du programme de vaccination des Nations Unies en Centrafrique se fait en étroite collaboration avec les autorités nationales.

ELECTIONS

- La Représentante spécial du Secrétaire général des Nations unies, Denise Brown, a rencontré le Président de l’Autorité nationale des élections (ANE), le 8 avril dernier. Les discussions ont porté sur la suite du processus électoral et l’appui de la MINUSCA aux prochaines législatives. De même, la Force de la MINUSCA a rencontré le Président de l’ANE le 10 avril pour identifier les zones sensibles qui vont nécessiter des efforts accrus dans le cadre de la sécurisation des prochaines élections législatives.

La MINUSCA, à l’instar de l’ensemble des parties prenantes, suit et accompagne les efforts de l’ANE, qui devraient notamment aboutir à la fixation des dates pour les prochaines étapes, y compris la date des prochains scrutins législatifs.

En amont des prochaines législatives, l’ANE a annoncé l’organisation, les 20 et 21 avril, d’un atelier d’évaluation des scrutins du 14 mars après la publication des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle. La décision de la Cour constitutionnelle portant résultats définitifs des législatives du 14 mars interviendra le 19 avril. Cette décision permettra d’avoir une meilleure vue des circonscriptions électorales concernées par les prochaines législatives.

- Durant la semaine, l’inventaire du matériel électoral s’est poursuivi et a été achevé dans le district de Bangui et sur l’ensemble des préfectures, à l’exception du Haut-Mbomou. La distribution des cartes d’électeur est achevée dans le District de Bangui et les 16 préfectures. Sur les 1.840.075 cartes d’électeurs reçues par les démembrements, 1 774 211 cartes ont été distribuées soit 96,42%. 15 préfectures sur les 16 ont atteint un taux de réalisation de plus de 95% alors que le District de Bangui et la préfecture de Nana Gribizi ont un taux de réalisation de moins de 83%.

JUSTICE ET AFFAIRES PENITENTIAIRES

- Le Juge international de la Chambre d’assises de la Cour Pénale Spéciale (CPS), M. Herizo Rado Andriamanantena, de nationalité malgache, est arrivé à Bangui ce mardi 13 avril. Nommé par décret présidentiel en janvier dernier, son arrivée va ainsi rendre la Chambre d’assises de la CPS opérationnelle. Le juge Andriamanantena devra prêter serment devant le Président de la République centrafricaine en sa qualité de Président du Conseil Supérieur de la Magistrature avant de prendre ses fonctions.

La Chambre d’assises de la CPS est composée de deux juges nationaux et un juge international. Deux autres magistrats internationaux auprès de la CPS – un Substitut du Procureur spécial provenant du Burkina Faso et une Juge de la Chambre d’accusation spéciale de Belgique – nommés en janvier 2021 devraient être déployés à Bangui au cours du mois de mai.

DROITS DE L’HOMME

- Du 6 au 12 avril 2021, la Division des Droits de l’Homme (DDH) de la MINUSCA a documenté 26 incidents d’abus et de violations des droits de l’homme et du droit international humanitaire ayant affecté au moins 37 victimes (29 hommes, trois femmes, un garçon, une fille et trois groupes

de victimes collectives). Les préfectures les plus touchées sont l'Ouham-Pendé, l'Ouham, la Nana-Gribizi, la Nana-Mambéré, la Mambéré-Kadéi, la Ouaka, le Mbomou et la Haute-Kotto.

La MINUSCA a observé une augmentation du nombre d'incidents et de victimes comparativement à la semaine précédente (24 incidents et 26 victimes). Cette augmentation s'explique par les activités de monitoring et d'investigation sur le terrain tandis que de nombreuses allégations sont l'objet d'investigation toujours en cours et ne peuvent ainsi pas encore être comptabilisées.

Les abus/violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire enregistrés au cours de cette semaine concernent des cas de meurtres (cinq incidents et sept victimes), de mariage forcé (un incident et une victime), de traitement cruel et inhumain (quatre incidents et quatre victimes), de blessés (quatre incidents et cinq victimes), d'atteintes à l'intégrité physique (cinq incidents et cinq victimes), de confiscation de biens (quatre incidents et 12 victimes), d'occupation d'écoles et église (un incident et deux victimes collectives), et de destruction et de pillage (un incident et une victime collective).

Les auteurs présumés des abus/violations documentés cette semaine sont les éléments sont les groupes armés avec 15 incidents affectant 23 victimes notamment le 3R (quatre incidents et quatre victimes), les anti-Balakas (quatre incidents et quatre victimes), la coalition des groupes armés (deux incidents et trois victimes), le MPC/FPRC (un cas et une victime), le 3R/MPC (un incident et huit victimes), le MPC (un incident et une victime), le FPRC (un incident et une victime) et les Arabes armés Misseriya (un cas et une victime). Des agents de l'Etat sont présumés auteurs de 11 incidents affectant 14 victimes.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Le nombre de violations graves des droits de l'enfant a triplé par rapport à la semaine passée, atteignant 60 entre le 2 et le 8/04. Il s'agit surtout des cas recrutement et utilisation d'enfants par les groupes armés et de violence sexuelle. Le bureau de Protection de l'enfant de la MINUSCA a tenu une rencontre avec le FPRC pour discuter de la problématique des violation graves des droits des enfants et a organisé six sessions de sensibilisation qui ont réuni 103 participants dont des magistrats, dans différentes localités.

COVID-19

Les chiffres de la Covid-19 au sein de la MINUSCA en date du 13 avril 2021:
- Cas accumulés 682 - Cas guéris 619 - Cas actifs 48 – Décès 6

PORTE-PAROLE DE LA FORCE DE LA MINUSCA

La situation sécuritaire sur l'ensemble du territoire centrafricain reste relativement calme. La Force continue d'assurer son mandat de protection des populations civiles et d'appui au gouvernement centrafricain dans sa politique de restauration de l'autorité de l'Etat, et aussi à accompagner les FACA et les FSI dans leur noble tâche de sauvegarde de l'intégrité du territoire contre tout agresseur.

Face à l'offensive lancée par les FACA, on note dans certaines localités des actes de vols et de violences commises par les membres des groupes armés coalisés durant leur repli.

A l'Est du pays, la Force poursuit ses patrouilles dans plusieurs localités, en coordination avec les FACA pour protéger la population civile contre d'éventuelles menaces. La situation reste calme mais la Force demeure toujours en alerte afin d'éviter une résurgence des affrontements et des attaques contre la population. Les casques bleus Zambiens, Rwandais et Marocains, chaque contingent dans sa zone de responsabilité, ont conduit des patrouilles robustes de jour comme de nuit durant toute la semaine écoulée dans les villes de BANGASSOU, BIRAO, AMMAMEU, BAKOUMA, AMDAFOCK IPPY, BRIA, YALINGA, RAFAI, OBO et ZEMIO. Ainsi 663 patrouilles ont été effectuées à l'Est durant la semaine écoulée.

Au Centre du pays, la situation sécuritaire est restée calme aussi, mais imprévisible. Les actions de sécurisation se poursuivent sous forme de patrouilles robustes et la mise en place de points de contrôle pour réduire l'influence des éléments armés afin de protéger les populations civiles. Conformément au planning des opérations, des patrouilles conjointes composées de casques bleus Burundais et Pakistanais ont ainsi couvert les axes KAGA BANDORO- NDOMETE-YAKRANDAJI -MBRES où ils ont pu assurer la libre circulation des populations et de leurs biens, de jour comme de nuit. L'axe GRIMARI, SIBUT et DAMARA a fait l'objet d'une surveillance particulière et tout semble revenir à la normale. Les villes de NDELE et BAMINGUI ont été quant à elles entièrement couvertes par les casques bleus Pakistanais et Népalais afin de palier tout incident impliquant des éléments des groupes armés. Un total de 654 patrouilles a été conduit durant la semaine dernière dans ce secteur.

A l'Ouest du pays, la situation a été relativement calme, aucun incident majeur n'a été signalé mais toutefois elle reste préoccupante du fait de la présence de groupes armés qui n'hésitent pas, par des harcèlements à s'en prendre aux populations, aux FACA et à la Force. Déterminée à assurer la sécurité effective du corridor BANGUI- CANTONNIER, la Force a établi le long de cet axe des points de contrôles lui permettant d'effectuer en toute sécurité des escortes de convoi dans les deux sens. Pour une meilleure reprise des activités économiques, elle entreprend d'effectuer jusqu'à trois (03) départs par semaine de convois marchands sur cet axe. Ainsi des actions militaires ont été conduites de jour comme de nuit par les bataillons Camerounais, Tanzaniens et Bangladais dans les villes BOUAR, BERBERATI, BOCARANGA, PAOUA, NOLA NANA BAKASSA, BOZOUM, BOSSANGO et leurs environs pour dissuader les éléments armés et rassurer la population. Pendant la semaine écoulée, 227 patrouilles ont été menées dans cette partie du territoire.

A Bangui, la situation a été relativement calme. Durant la semaine écoulée, des patrouilles robustes ont parcouru la ville de jour comme de nuit. Les unités de l'Etat-major intégré de Bangui continuent d'assurer leur missions de sécurisation des huit arrondissements de la capitale en appui aux forces de défense et de sécurité centrafricaine

Dans le cadre de son mandat de protection des populations civiles, durant la semaine écoulée, la Force a mené au total 1877 patrouilles sur l'ensemble du territoire Centrafricain.

CIMIC

Dans le cadre des activités civilo-militaires, les unités ont poursuivi leurs activités de soutien aux populations. A Bangui la JTFB a procédé à des séances de distribution d'eau dans plusieurs quartiers (SICA 1 et 2, LAKONGA, PK5, MPOKO...) Ainsi 5310 personnes ont bénéficié de 114050 litres d'eau potable.

A l'Ouest le contingent Bangladais en plus de la distribution d'eau a apporté une assistance médicale à 32 patients à BOCARANGA et BOUAR. Au centre, les casques bleus Pakistanais, Bangladais et Népalais, ont à l'occasion de la journée mondiale de la sante, assisté les populations de KAGA-BANDORO, ATONGO, BANGONO et ADOUMINDOU à travers des soins médicaux et la distribution d'eau et des effets vestimentaires. A l'Est, les casques bleus Marocains ont distribué de moyens didactiques aux élèves et enseignants d'une école de RAFAI et AGOUMAR. Durant ce trimestre écoulé, la compagnie de génie pakistanais de la Force a réhabilité 26 ponts dans l'Est du pays, emménagé 120 km de route entre Bangassou-Bakouma, 30 km entre Bakouma-Nzako, 216 km entre Bangassou et Zemio. Elle vient d'être désignée "COMPAGNIE DU TRIMESTRE" de toutes les missions onusiennes.

PORTE-PAROLE DE LA POLICE DE LA MINUSCA

La semaine écoulée a été marquée par plusieurs activités importantes touchant la Police de la MINUSCA parmi lesquelles la remise de motos aux Unités Spéciales Anti-Fraude des Forces de sécurité intérieure (FSI) le 08 avril. Cette cérémonie a été présidée par le ministre des mines et de la géologie Leopold Mboli Fatran en présence du chef de la composante police par intérim, le Commissaire Divisionnaire Garba Habi.

Au total 8 motos, d'une valeur de près de 11.000.000 de FCFA ont été remises aux Unités spéciales anti-fraude (USAF) des forces de sécurité intérieure de Carnot, Nola, Bouar et de Bozoum, en vue de renforcer leurs capacités opérationnelles dans le cadre de la lutte contre l'exploitation illégale des ressources minières à l'intérieur du pays et le prélèvement illicite des taxes y afférentes. Cet appui n'est pas le premier du genre, car l'USAF de Berberati avait déjà bénéficié d'un véhicule 4/4, des motos et une source d'énergie.

Cette contribution est un volet important du mandat de la MINUSCA, relatif au renforcement de l'autorité de l'Etat, un soutien réel de mécanismes garantissant la responsabilité de nos partenaires FSI.

Par ailleurs, les conseillers UNPOL en colocation stratégique ont pris part du 07 au 09 Avril à Bangui, à un atelier sur la revue de la mise en œuvre de la stratégie Nationale de réforme du Secteur de sécurité. Il était question de faire l'évaluation des quatre années de la mise œuvre de la RSS (2017-2021).

Toujours à Bangui, UNPOL a appuyé le 07 Avril à Bimbo, la section des affaires civiles de la MINUSCA, lors d'une session d'information sur la stratégie des FSI pour la promotion de la police communautaire et de proximité. A cet effet, les leaders communautaires et religieux, les responsables de la jeunesse et des associations des femmes ont été invités à contribuer et collaborer davantage avec les Forces de Sécurité Intérieure.

Le réseau des femmes UNPOL-MINUSCA a remis, le 10 avril, aux femmes de la prison de Bimbo, un don composé de vivres et kits d'hygiène.

APPUI OPERATIONNEL

La JTFB et les unités de police constituées continuent d'effectuer les patrouilles conjointement avec les FSI pour protéger et rassurer la population.

Les officiers UNPOL des colocations de Bangui et des régions poursuivent les séances de renforcement de capacités à l'endroit des FSI. Les thèmes abordés la semaine écoulée, ont porté sur : « les violences sexuelles sur les mineurs », « la réception d'une plainte » et « la police communautaire ».

A Bangui, le mentoring a été fait au profit des FSI sur « le but de la police communautaire » qui vise l'instauration d'un nouveau climat de confiance avec la population pour obtenir sa collaboration dans la lutte contre l'insécurité. C'est une approche qui inclut les besoins et les attentes du citoyen dans les missions de la police.

En régions, dans le cadre de la lutte contre la propagation de la Covid-19, FSI et UNPOL en patrouille ont effectué une séance de sensibilisation au profit des habitants du quartier Haoussa de la ville de Ndelé.

A Bangassou, Préfecture du Mbomou, les officiers UNPOL et leurs homologues FSI, se sont entretenus avec un groupe d'élèves, deux présidents de groupes de jeunes et des leaders communautaires du quartier Maliko I sur les violences communautaires, le vivre ensemble et la tolérance mutuelle dans la communauté. Ladite réunion a également mis l'accent sur le respect des gestes barrières.

Dans la Haute-Kotto, UNPOL et la Section affaires judiciaires et pénitentiaires de la MINUSCA ont poursuivi le renforcement de capacités au profit de 15 FSI à Bria, dans le cadre de la restauration de l'autorité de l'Etat. La question de la Protection des droits humains pendant l'enquête policière a été l'un des thèmes abordés.

Le 07 Avril a démarré à Obo, la campagne de sensibilisation sur la culture de la paix organisée par la Section de Communication stratégique et d'information publique de la MINUSCA appuyé par UNPOL. Dans son intervention, UNPOL a mis en relief sa mission et son rôle en RCA, particulièrement dans le Haut-Mbomou.

A Kaga-bandoro, une équipe constituée de la composante police, de la section Droit de l'homme a procédé à une sensibilisation sur le mandat de la Minusca au profit des populations du quartier Oubi 2 dans le 1^{er} arrondissement le 12 avril. Durant les échanges, Unpol a expliqué à la population les raisons de la présence de la MINUSCA en terre centrafricaine ainsi que son objectif. Concernant les craintes et les difficultés des habitants à dénoncer les exactions dont ils sont victimes, l'équipe les a exhortés à utiliser la ligne verte où leur anonymat sera préservé. Enfin, à Bangui et ses environs, les efforts et engagements des policiers des Nations unies ont permis l'interpellation de 12 personnes dont huit pour viols et 4 pour infractions diverses.

© SCPI 2021